



Mention complémentaire aéronautique option Avions à Moteurs à Turbines (AMT)

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds social européen



Objectifs de la formation

La mention complémentaire (MC) Aéronautique est un diplôme de l'Education nationale qui s'adresse aux personnes titulaires d'un bac pro Aéronautique ou d'une expérience d'au moins 3 ans en tant que mécanicien aéronautique. La formation leur apporte un approfondissement des connaissances en maintenance des aéronefs et une spécialisation en maintenance d'avions à moteurs à turbines.

Elle vise également le passage des examens européens Partie-66 pour l'obtention de la licence de mécanicien d'aéronefs B1.1 de l'aviation civile (DGAC).

Le titulaire de la MC Aéronautique exerce des activités de maintenance sur tous les systèmes des aéronefs ainsi que sur leur structure. Ses connaissances et savoir-faire lui permettent :

- de réaliser des inspections, des recherches de pannes et des essais ;
- de réaliser des entretiens, des réparations et des réglages ;
- de préparer les conditions de remise en service de l'aéronef.

Il.elle prépare et organise ses interventions techniques, en assure la traçabilité, dans le respect de la réglementation aéronautique et de la démarche qualité.

MC AMT

Contenus

- Mathématiques et physique
- Principes essentiels d'électricité et d'électronique
- Techniques numériques – Systèmes d'instrumentation électronique
- Matériaux et matériels
- Procédures d'entretien
- Aérodynamique de base
- Facteurs humains
- Réglementation aéronautique
- Aérodynamique des avions à turbines, structures et systèmes
- Turbine à gaz
- Hélice

Compétences visées :
Exploiter les informations relatives à une situation de maintenance d'un aéronef
Organiser une situation de maintenance d'aéronef
Configurer un aéronef en vue de sa maintenance
Réaliser la maintenance d'un aéronef
Prendre une décision de remise en service
Communiquer des informations dans un contexte aéronautique
Adopter et impulser des attitudes professionnelles répondant aux exigences de l'aéronautique

Agence de Morlaix

Antenne aéronautique lycée Tristan Corbière
Aéroport de Ploujean
02 98 15 15 62
gbo.aero@ac-rennes.fr



Contact
Stéphanie GUYAVARCH,
coordinatrice

Organisme de formation agréé DGAC PART-147 : FR.147.0015



Méthodes et moyens pédagogiques

Plateaux techniques dédiés aux métiers de l'aéronautique.
Cours théoriques.
Travaux pratiques sur hélicoptères.
Formation pratique en entreprise.



Validation et modalités d'évaluation

Mention complémentaire aéronautique option AMT
Contrôle en cours de formation (CCF)
Une épreuve ponctuelle terminale orale

Réussite à l'examen : **100%** (session 2019)

Insertion à 6 mois : **88 %**

Indice de satisfaction stagiaires : **76%** (session 2019)



Dates

du 31 août-20 au 11 juin-21

- 28 mai à 9h30
- 25 juin à 9h30

réunion
d'information

> Entretien et tests de recrutement



Tarif et financement

A partir de 15€ de l'heure hors accord négocié
Formation financée par la Région Bretagne dans le cadre du dispositif QUALIF Emploi pour les personnes en recherche d'emploi



Lieu de formation

Antenne aéronautique lycée Tristan Corbière - aéroport de Ploujean

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite



Pré requis

Réservé uniquement aux titulaires d'un Baccalauréat Professionnel Aéronautique ou mécanicien aéronautique justifiant de 3 années d'expérience minimum



Publics

Demandeurs d'emploi
Salarié.e.s en alternance
Militaires en reconversion civile



Durée

630 h en centre de formation
(770h si parcours en alternance)
490 h en entreprise

conditions générales de vente consultables sur notre site



QUALIF Emploi



Financement possible dans le cadre d'un contrat en alternance



Financement dans le cadre d'un projet de transition professionnelle

MAJ 20 avril-20

